



**CORPORATION DE LA  
CITÉ DE CLARENCE-ROCKLAND  
PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ PLÉNIER**

le 5 février 2018  
Salle du Conseil  
415 rue Lemay Street, Clarence Creek, Ont.

**PRÉSENT:** Guy Desjardins, Maire  
Jean-Marc Lalonde, conseiller du quartier 1  
Mario Zanth, conseiller du quartier 2  
Carl Grimard, conseiller du quartier 3  
Charles Berlinguette, conseiller du quartier 4  
André J. Lalonde, conseiller du quartier 5  
Michel Levert, conseiller du quartier 7  
Helen Collier, directrice générale  
Monique Ouellet, greffière  
Maryse St-Pierre, greffière adjointe

**ABSENT:** Krysta Simard, conseillère du quartier 6  
Diane Choinière, conseillère du quartier 8

**1. Ouverture de la réunion**

Le Maire Desjardins ouvre la réunion à 21h14.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**RECOMMANDATION COW2018-008**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Jean-Marc Lalonde

**QUE** l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des items suivants:

5.1 Pétition soumise par M. Gilles Lecompte au sujet de la réparation du chemin St-Felix ;

5.3 Demande de subvention du Rockland Nationals Junior A

**ADOPTÉE, telle que modifiée**

**3. Déclarations d'intérêts pécuniaires (Aucune)**

**4. Délégations / Présentations**

## **Annonces**

Le conseiller Michel Levert annonce le souper de la St-Valentin organisé par les Chevaliers de Colomb de Cheney Hammond, lequel aura lieu à l'École St-Mathieu.

Le conseiller Michel Levert annonce que le 7 février aura lieu le diner des aînés à la gare de Bourget et que le Carnaval de Hammond aura lieu du 22 au 25 février.

Le conseiller André J. Lalonde annonce que le Carnaval de Clarence Creek aura lieu du 9 au 18 février.

## **5. Pétitions / Correspondance**

### **5.1 Demande de Judith et Denis Morin suite à l'ouverture de la rue Sterling**

Suite aux discussions, M. le Maire demande que l'administration réponde formellement à cette demande.

## **6. Avis de motion**

### **6.1 Avis de motion présenté par le conseiller Charles Berlinguette, appuyé par le conseiller Jean-Marc Lalonde, au sujet des services de réponse aux urgences**

**ATTENDU QUE** le conseil municipal - à la demande du service de la protection - a approuvé le règlement 2017 -155, annexe C, Services d'intervention d'urgence de base du département d'incendie de Clarence-Rockland, le 4 décembre 2017.

**ATTENDU QUE** les services d'intervention prévus par le règlement comprennent g) Services spéciaux - Sauvetage d'eau et de glace, et que d'autres municipalités de l'Ontario qui ont accepté de fournir ces services se sont efforcées de mieux définir les coûts et les répercussions.

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le conseil demande au directeur des services de protection / chef des pompiers un rapport qui:

- Indiquer clairement que le niveau de service offert est simplement la continuation d'un service déjà offert par les services de protection de la municipalité.
- Définir clairement que le niveau de service offert est principalement la *formation* du personnel du service d'incendie afin qu'il soit prêt à répondre aux urgences de sauvetage dans l'eau et la glace. C'est-à-dire, aucune ressource humaine ne sera affectée à ces services sans appel d'urgence.
- Indiquer clairement que l'offre de ces services et la formation requise pour les offrir n'entraîneront aucun coût supplémentaire pour la Ville. C'est à dire. Il

n'y aura pas de bonus de compensation / formation supplémentaire pour le personnel.

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** le rapport accepté par le conseil du directeur des services de protection / chef des pompiers sera incorporé au règlement 2017 - 155, annexe C.

**6.2 Avis de motion présenté par le conseiller Michel Levert et appuyé par le maire Guy Desjardins au sujet de l'usage d'un terrain par CRTranspo**

**ATTENDU QUE** M. Elie Ghossein avait une entente verbale en 2012-13 avec le conseil pour permettre aux usagers du CRT d'avoir accès à son stationnement situé au 538-542 chemin Russel pour améliorer la sécurité ;

**ATTENDU QU'**il y avait des avantages partagés par la Cité et par M. Ghossein puisque cet arrangement a aussi servi à attirer des clients à sa station d'essence et restaurant ;

**ATTENDU QUE** M. Ghossein a approché la Cité pour la considération du bénéfice que la Cité a eu en ayant accès à sa propriété ;

**QU'IL SOIT RÉSOLU QUE** la Cité fournisse un montant de 3 000\$ à M. Ghossein pour refléter l'usage du terrain durant cette période et que les fonds soient appliqués aux arrérages de taxes de M. Ghossein (role # 0316-016-010-07401-0000)

**QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** le 3 000\$ provienne du compte de la contingence corporative.

**7. Période de Questions/Commentaires**

M. Rolland Labonté demande des explications relativement à la dérogation mineure du chemin Rollin. Mme Helen Collier répond que la propriété affectée est située en zone rurale et avait droit à plus de trois chiens.

**8. Rapport des Comtés unis de Prescott et Russell (Aucun)**

**9. Rapports des Comités/Services**

**9.1 Défi des villes intelligentes**

Suite aux questions, Helen Collier énumère certaines subventions que la Cité a obtenues dans le passé.

**RECOMMANDATION COW2018-009**

**Proposée par** Mario Zanth

**Appuyée par** Michel Levert

**ATTENDU QUE** Infrastructure Canada a annoncé le défi des villes intelligentes aux communautés, municipalités, gouvernements régionaux et communautés autochtones de l'ensemble du Canada ; et

**ATTENDU QU'**il y a quatre prix (variant de 5 à 50 millions) pour les soumissions gagnantes ; et

**ATTENDU QUE** la Cité de Clarence-Rockland a l'intention de soumettre une application pour ce programme ;

**QUE** le comité plénier accuse réception de ce rapport à titre d'information et appuie le projet proposé par l'administration afin de faire une application formelle d'ici le 24 avril 2018, étant la date limite de soumission.

**ADOPTÉE**

**9.2 Aménagement d'une salle de conférence et relocalisation de la salle de dîner du personnel à l'hôtel de ville**

Suite aux questions, Mme Helen Collier explique qu'il y a un besoin pour une salle de conférence plus grande pour accommoder les rencontres avec certains individus, notamment les développeurs.

**RECOMMANDATION COW2018-010**

**Proposée par** Michel Levert

**Appuyée par** Carl Grimard

**QUE** le comité plénier recommande au conseil d'autoriser le transfert de 20 000\$ du fonds de réserve des bâtiments au budget d'opération 2018 de l'hôtel de ville à Rockland afin de défrayer les coûts de rénovation pour aménager une nouvelle salle de conférence et une nouvelle salle à dîner pour le personnel, tel que recommandé.

**ADOPTÉE**

**9.3 Entente des routes frontalières - chemin Canaan**

**RECOMMANDATION COW2018-011**

**Proposée par** André J. Lalonde

**Appuyée par** Michel Levert

**QUE** le comité plénier recommande que le conseil adopte un règlement autorisant la signature de l'entente des routes frontalières avec la ville d'Ottawa pour l'entretien du chemin Canaan.

**ADOPTÉE**

#### **9.4 Attribution d'une soumission – Bateau de sauvetage**

Suite aux questions, M. Brian Wilson explique les détails pertinents relativement au processus d'appel d'offres.

##### **RECOMMANDATION COW2018-012**

**Proposée par** Carl Grimard

**Appuyée par** Michel Levert

**QUE** le comité plénier recommande que le Conseil autorise l'attribution d'une soumission à Polaris Inflatables Inc. au montant de 65 718 \$ + TVH (66 901 \$), FOB Rockland ; et

**QUE** le comité plénier recommande que le conseil autorise par la présente l'administration à émettre un bon de commande d'achat à Polaris Inflatables Inc. pour 65 718 \$ + TVH ; et

**QUE** le comité plénier recommande que le Conseil affecte par la présente les fonds nécessaires pour que cet achat provienne des comptes de la réserve d'équipement (45 000 \$) et de la réserve de véhicules (21 901 \$).

**ADOPTÉE**

#### **9.5 Politique sur la délégation de pouvoirs et fonctions**

##### **RECOMMANDATION COW2018-013**

**Proposée par** Charles Berlinguette

**Appuyée par** Carl Grimard

**QUE** le Comité plénier recommande que le Conseil adopte la Politique No. ADM2018-03 pour la délégation de pouvoirs et fonctions.

**ADOPTÉE**

#### **9.6 Renouvellement de contrat pour le surintendant drainage**

##### **RECOMMANDATION COW2018-014**

**Proposée par** Jean-Marc Lalonde

**Appuyée par** Charles Berlinguette

**QUE** le Comité plénier recommande au Conseil d'adopter le règlement afin d'autoriser la signature de l'entente avec Leroux Consultant et de nommer M. Éric Leroux comme surintendant de drainage afin qu'il puisse exécuter les tâches qui lui sont imposées tel que spécifié dans la Loi sur le drainage L.R.O. 1990.

**ADOPTÉE**

## **9.7 Modification de la politique sur les crédits sur les taux de location de glace pour les associations mineures – Tournois communautaires**

Suite aux questions, M. Jean-Luc Jubinville explique que la politique actuelle mentionne que les états financiers peuvent être demandés à tout moment. Le conseil discute de la possibilité d'exiger les états financiers automatiquement.

### **RECOMMANDATION COW2018-015**

**Proposée par** André J. Lalonde

**Appuyée par** Jean-Marc Lalonde

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a mandaté les Services communautaires de modifier la politique de crédits sur les taux de location de glace pour les associations mineures afin de rendre les tournois communautaires qui ont lieu entre le 1<sup>er</sup> mars et le 15 avril éligibles au crédit ;

**QUE** le comité plénier recommande au conseil municipal d'adopter les modifications apportées à la politique LOI2017-01, étant la politique pour établir les lignes directrices pour les crédits sur les taux de location de glace pour les associations mineures ; tel que recommandé.

**ADOPTÉE**

## **10. Autres items**

Le conseiller Michel Levert demande s'il est possible de réviser le budget pour les ponceaux afin de réparer le chemin St-Félix. M. Julian Lenhart explique que les ponceaux inclus au budget 2018 ont déjà atteint leur durée de vie maximale.

Le conseiller Charles Berlinguette explique ses inquiétudes relativement à certains commentaires faits par certains entrepreneurs concernant la construction des casernes. Suite aux questions, M. Brian Wilson explique le processus d'appel d'offres.

Le conseiller Michel Levert quitte à 22h33 et revient à 22h35.

Le conseiller Mario Zanth demande qui est responsable d'aviser les nouveaux commerces que les enseignes doivent être bilingues. Mme Collier répond qu'il s'agit du département de la réglementation. M. Wilson explique que toute information autre que le nom de l'entreprise doit être bilingue.

Le conseiller Mario Zanth demande une mise à jour concernant le règlement sur le stationnement. Mme Monique Ouellet explique que la révision progresse bien.

Le conseiller Carl Grimard demande pourquoi la piste cyclable sur la rue Caron n'est pas entretenue pour les piétons. M. Lenhart explique que les pistes

cyclables, si elles sont entretenues, doivent rencontrer les mêmes exigences d'entretien d'une rue.

## **11. Ajournement**

Le maire lève l'assemblée à 22h55.

---

Guy Desjardins, Maire

---

Maryse St-Pierre, Greffière adjointe